

Direction Recherche Innovation Valorisation
Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD
Tél : 04 76 74 31 06
Mél. : vpcr@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
de la commission de la recherche du conseil académique
de l'Université Grenoble Alpes**

Séance du jeudi 30 janvier 2025

N° 10 CR 30.01.2025

L'an deux mil vingt cinq, le trente janvier à quatorze heures, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière dans l'amphithéâtre du bâtiment IMAG, sous la présidence de Monsieur Serge Slama, Président du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour : Approbation relevé de décisions de la CR plénière du 6 juin 2024

Président de séance : Serge Slama

Membres présents: Cécile Vanhaverbeke, Hervé Lerat, Véronique Beaulande-Barraud, Emily Tubbs, Olivier Gallot-Lavallée, Moira Courseaux, Henda Djeridi, Gaëlle Dechamp, Pascal Perrier, Gwenaël Delaval, Jérémie Klein, Manon Traversaz, Malika Bastin-Hammou, Thierry Gallay, Carole Duboc, Max Langer, Monika Spano, Benoit Rey, Sonia Kerfa, Coriandre Vilain, Baptiste Devyver, Anne-Sophie Brun-Wauthier, Frédéric Chandezon, Nassira Boudjada, Laure Vignal, Claire Rome, Marie Demeilliez.

Membres représentés : Jocelyn Chanussot procuration à Malika Bastin-Hammou, Anne Milet procuration à Monika Spano, Bernard Tourancheau procuration à Véronique Beaulande-Barraud, Théo Abadie procuration à Manon Traversaz, Manolis Perrot procuration à Moira Courseaux, Guy Parmentier procuration à Henda Djeridi, Patrice Morand procuration à Cécile Vanhaverbeke, Cédric Clastres procuration à Thierry Gallay, Angélique Saillet procuration à Jérémie Klein, Sarah Orsini procuration à Gwenaël Delaval, Alexey Evstratov procuration à Pascal Perrier, Bérengère Deschamps procuration à Carole Duboc, Stéphane Sadoux procuration à Anne-Sophie Brun-Wauthier, Laurence Bouillet procuration à Coriandre Vilain, Christian Bordas procuration à Frédéric Chandezon.

Le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du CAc de l'UGA du 06 juin 2024 est mis au vote des conseillers.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	28
Membres représentés	15
Nombre de votants	43
Voix favorables	32
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	11

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du CAc de l'UGA du 6 juin 2024.

Fait à Saint-Martin-d' Hères, le 14 février 2025

Le Président du Conseil académique


Serge Slama



Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les décisions individuelles, de sa notification.